

# Position de la société suisse de pédiatrie sur le projet de loi pour la prévention et la promotion de la santé.

Nicole Pellaud

## Introduction

Le projet de loi vise un domaine dans lequel la Société suisse de pédiatrie (SSP) est intrinsèquement investie, la prévention et la promotion de la santé sont inscrites dans ses statuts.

### Les pédiatres sont impliqués:

- En prévention primaire – promotion de la santé, tant sur un plan individuel, par les conseils et le soutien aux parents et aux jeunes, par les vaccinations, que sur un plan collectif par la participation aux campagnes de prévention et aux prises de position pour la santé des enfants.
- En prévention secondaire, sur un plan collectif et individuel, par les examens de prévention permettant un dépistage précoce de diverses problématiques de santé.
- En prévention tertiaire, par le suivi et l'accompagnement des enfants atteints de maladie chronique ou de handicap.

## Prise de position

La SSP adhère aux principes présentés dans le rapport qui lui a été soumis, et souhaite apporter sur la base de sa longue expérience dans le domaine de la prévention les développements possibles concernant plus particulièrement la promotion de la santé des enfants.

La SSP note qu'il y a divers domaines nécessitant une amélioration des mesures préventives qui devraient être pris en considération dans le projet de loi, parmi lesquels, en priorité:

### 1. Un environnement favorable à la santé et au développement des enfants:

- environnement **sécuritaire**:
  - **physique** (aménagements extérieurs

places de jeux et voie publique et domestiques, objets, jouets, activités sportives...)

- **chimique** (pollutions, tabagisme passif, autres toxiques)
- **biologique** (hygiène, directives concernant les vaccinations pour les adultes et enfants en collectivités)
- **psychique** (soutien aux parents, TV, jeux vidéos, alcool, cannabis et autres toxiques)
- **social** (école, lieux de formation, accueil extra-familial, politique familiale et migrants)
- environnement offrant des possibilités pour tous\*:
  - de mouvement, d'alimentation équilibrée, de reconnaissance et de lien social

\* y-compris toutes situations précaires liées à des difficultés familiales  
 - financières  
 - migration ...  
 - ou personnelles: maladies chroniques, handicap, problèmes psycho-développementaux ...

### 2. Le dépistage précoce:

Assurer pour tous les enfants sur des bases établies par la médecine fondée sur les preuves un dépistage pédiatrique aussi à trois ans et ensuite de l'âge scolaire à l'adolescence.

Officialiser l'usage et le financement du carnet de santé, outil de promotion de la santé éprouvé (et évalué) depuis 1996.

### 3. La prévention tertiaire:

Garantir à tous les enfants une prise en charge interdisciplinaire, précoce et contextuelle des problèmes de santé et de développement (notamment troubles de l'apprentissage, obésité, problèmes liés à la précarité, maladies chroniques et handicaps)

et en corollaire:

### 4. L'épidémiologie pédiatrique:

Développer un registre national d'épidémiologie des problèmes de santé des enfants (accidents, maltraitance, maladies chroniques, obésité, troubles psycho-développementaux, santé sociale).

### 5. La formation:

Assurer la formation de tous les professionnels du domaine santé-social-éducation dans le domaine de la promotion de la santé des enfants